

PDA au domicile : une application pour boucler la boucle interprofessionnelle

C'est un service qui renforce l'importance de Medissimo comme fournisseur de matériel pour la préparation de piluliers et de solutions pour le suivi de l'observance. L'application Medipac Idel, que la société vient de lancer, est téléchargée gratuitement par les infirmières libérales. Elle réaffirme les attributions de chaque professionnel de santé dans la prise de médicaments au domicile des patients. Aux officines revient la préparation des doses à administrer (PDA). La plateforme numérique qu'elles utilisent pour cela peut aussi rendre visible le plan de prise aux infirmières via cette application. Il leur suffit de scanner un code QR figurant sur les piluliers Medipac et d'avoir été référencées par le pharmacien. L'infirmière doit tout d'abord être en mesure d'identifier ce qui est administré au patient. Elle vérifie la conformité entre le plan de prise apparaissant sur son écran et les médicaments effectivement répartis dans le pilulier. L'infirmière, l'aide au domicile ou encore un proche aidant renseignent dans l'application ce qui est pris ou non par la personne. Les motifs de non prise (oubli, refus du traitement, etc.) y sont mentionnés. L'infirmière contrôle l'adhésion au traitement, notifie une éventuelle adaptation de doses. Tel que codé dans son acte d'accompagnement de prise médicamenteuse au domicile, elle doit générer un bilan à l'attention du médecin traitant qui a prescrit ce suivi. Ce dernier peut ainsi procéder, si besoin, à la rééva-



DR

luation du traitement. L'application est également capable de notifier les effets indésirables qui pourraient survenir. Ils sont proposés en fonction de chaque médicament et par ordre décroissant de fréquence. Medipac Idel peut être utilisée par tous les infirmiers d'un cabinet dès lors qu'ils sont inscrits dans la plateforme par le pharmacien. Cette plateforme interface également l'application Medipac Aidant qui permet aux proches d'avoir un regard sur la réalité de la prise de médicaments par leur parent. ●

Matthieu Vandendriessche

Aide à l'installation : Leader Santé lance le programme Grow'in



Depuis le 1^{er} novembre 2016, date du lancement de son booster d'apport, un prêt participatif cautionné qui permet de doubler l'apport personnel de l'acquéreur, Leader Santé a mis progressivement à disposition un certain nombre d'outils d'aide à l'installation (dont l'apport universel, une dotation de 25 k€ attribuée de manière plus confi-

dentielle). Cinq ans et 62 dossiers d'installation avec booster d'apport plus tard, ce groupement crée une boîte à outils pour ranger tous les accessoires utiles au primo-accédant. Dénommé Grow'in, il s'agit d'un programme d'accompagnement et d'aide à l'installation en six étapes : étude de la faisabilité financière du projet, recherche de l'officine à

acquérir, élaboration du business plan avec mise en place d'une méthodologie pour communiquer avec les banques, formation au coaching et management du futur titulaire, à l'optimisation des achats et ventes, installation et suivi régulier par l'animateur réseau, parrainage et diversification si le néotitulaire souhaite devenir pharmacien investisseur. « Le booster d'apport qui consiste en un prêt in fine à une durée désormais allongée d'un an, passant de 7 à 8 ans, avec un taux qui baisse de 2 à 1,95 % », annonce pour l'occasion Alexis Berreby, cofondateur de Leader Santé. ●

François Pouzard